

INNOV'UP

<p>Objectif</p>	<p>Accompagner les entreprises innovantes dans le passage de l'idée à la commercialisation, quel que soit le stade de maturation du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> *valider l'idée et l'opportunité technique, technologique et économique du projet *soutenir les travaux de recherche, de développement et de prototypage *tester l'innovation en conditions réelles avant sa mise sur le marché, etc. <p>Sont éligibles les projets caractérisés de recherche, développement et innovation (RDI), qu'ils soient relatifs à des innovations de produits, de process ou de services.</p>
<p>Bénéficiaires</p>	<p>Les entreprises (TPE, PME, ETI associations et structures de l'ESS comprises) éligibles à Innov'UP doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> *porter un projet de recherche, développement et innovation (RDI), ou un projet d'innovation de produits, de procédés, de services, et d'innovations sociales. *porter le projet en Ile de France et avoir de bonnes perspectives de retombées économiques sur le territoire francilien
<p>Modalités de l'aide</p>	<p>L'aide est constituée pour partie de subventions pouvant aller jusqu'à 500 000 € et d'une avance remboursable plafonnée à 3 millions d'euros.</p>
<p>Critères de sélection</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Qualité de l'innovation. • Viabilité de l'entreprise. • Pertinence de la stratégie. • Contribution au projet de développement de l'Île-de-France.
<p>Contact</p>	<p><u>INNOV-UP@iledefrance.fr</u></p>
<p>Documents</p>	<p>Les dossiers INNOV'UP sont traités au fil de l'eau de date à date par appels à projets de la région. Dépôt des candidatures : - INNOV'up faisabilité et développement auprès de Bpifrance. - INNOV'UP expérimentation, auprès de la Région sur la plateforme des aides régionales Pour connaître le détail des dépenses éligibles, les taux de subventions appliqués par type de projets, ainsi que les modalités de versement des aides, consulter le règlement d'intervention INNOV'up.</p>